



FESTIN DE RUE 2026

CANDIDATURE POUR BENEVOLAT MODALITES, ENGAGEMENTS et MISSIONS

PRÉSENTATION DU FESTIVAL

Organisé par la commune de Saint-Jean-de-Védas, le festival Festin de Rue est le rendez-vous incontournable des arts de rue sur le territoire de la Métropole de Montpellier.

Gratuit et en accès libre dans les rues, cours, jardins... de la commune, la programmation se compose des différentes esthétiques du spectacle vivant : cirque, danse, théâtre, musique, déambulations...

FESTIN DE RUE EN CHIFFRES

- 2 jours et soirées de festival,
- Entre 25 et 30 compagnies (environ 160 artistes),
- Près de 28 000 spectateurs,
- Environ 60 bénévoles et 50 collaborateurs,
- 40 mécènes et partenaires qui financent en partie le festival et apportent un soutien pécuniaire, matériel ou de compétence.

LE BENEVOLAT

Près de 80 personnes s'engagent chaque année en tant que bénévoles : étudiants, actifs, retraités, Védasiens ou habitants des communes voisines, passionnés de culture ou simples curieux ...

L'implication, le dynamisme et le sérieux des bénévoles contribuent largement au succès de la manifestation. Grâce à eux, les équipes s'étoffent, les énergies se multiplient et les compétences se partagent dans une ambiance conviviale. Une aventure humaine et collective qui crée une émulation joyeuse et permet de partager des valeurs fondamentales.

LES MODALITÉS DU BENEVOLAT

Chaque bénévole agit sous sa propre responsabilité civile,

Il faut être majeur.e pour s'inscrire,

Les bénévoles s'inscrivant sur plusieurs jours sont prioritaires,

Vous vous engagez sur un créneau minimum de 5h (ou plus) par jour.

Dates du festival : Samedi 12 et dimanche 13 septembre 2026

LES ENGAGEMENTS RECIPROQUES

La collectivité s'engage à :

- Accueillir et informer les bénévoles sur les missions proposées,
- Considérer le bénévole comme un collaborateur à part entière,
- Honorer (dans la mesure du possible) la mission choisie par le bénévole,
- Offrir un repas au catering général (cantine des équipes et artistes) les jours de bénévolat,
- Proposer un espace de détente et de rafraîchissement pendant le festival,
- Être à l'écoute des retours d'expériences des bénévoles
- Fournir des chasubles aux bénévoles afin de garantir leur sécurité,
- Organiser des temps d'échanges et de convivialité,
- Inviter les bénévoles à assister à des représentations au théâtre du Chai du Terral

Le bénévole s'engage à :

- Assister aux réunions de coordination ou prévenir 48h avant l'équipe du festival en cas d'empêchement (06 18 38 07 27),
- Être ponctuel et respecter les amplitudes indiquées sur le planning,
- Se présenter aux agents référents et prendre connaissance des consignes,
- Appliquer les consignes de sécurité et porter la chasuble lors des missions,
- Appliquer les mesures éco-responsables déployées par le festival,
- S'impliquer avec tolérance et respect des différences (vis-à-vis des spectateurs et des équipes),
- Faire preuve d'entraide, de bienveillance et d'adaptabilité.

L'IMAGE

Dans le cadre de la promotion de l'événement Festin de rue, la Mairie de Saint-Jean-de-Védas est amenée à prendre des photos et à réaliser des vidéos. Il se peut que vous apparaissiez sur ces supports dans le cadre de vos missions de bénévolat.

Aussi, le bénévole accepte tacitement de pouvoir être photographié et filmé. Il accepte également l'utilisation et l'exploitation non commerciale de son image, ainsi que sa reproduction sur des supports que ce soit, actuel ou futur et ce, pour la durée de vie des documents réalisés par la collectivité.

Le bénévole renonce expressément à se prévaloir d'un quelconque droit à l'image et de toute action à l'encontre de la Mairie qui trouverait son origine dans l'exploitation de son image dans le cadre précité.

Le bénévole dispose du droit de retrait de ses données sur demande au service communication : communication@saintjeandevedas.fr

LES MISSIONS

Par binômes les bénévoles interviennent :

AIDE LOGISTIQUE : En amont, pendant et après le festival vous intervenez sur des missions logistiques comme l'accrochage de la signalétique, l'aménagement de la salle des Granges, l'installation des barrières, l'aide au déchargement, montage ou démontage technique....

CATERING : Vous permettez l'accès à la Salle des Granges aux personnes munies d'un badge et vous pointez les personnes attendues pour manger.

INFORMATION AU PUBLIC : Sous les barnums dédiés à l'information, vous guidez et renseignez les visiteurs sur : les horaires, les lieux, l'âge conseillé des représentations, les accès ou les éventuelles billetteries...

ACCUEIL DES SPECTATEURS : présent.e avant, pendant et après le spectacle, vous appliquez les consignes de l'agent référent en fonction des indications des compagnies (placer les spectateurs, accueillir les personnes à mobilité réduite, contrôler la jauge, assurer la sécurité ou garder un espace de jeu...).

Attention ! Les bénévoles sont au service des compagnies et du public. Ils peuvent ainsi manquer des spectacles ou ne pas les voir en entier. Nous vous conseillons de vous engager pour une journée si vous souhaitez profiter pleinement du festival et de ses représentations sur l'autre journée.

LE PLANNING

Voici les dates à retenir :

Du 4 au 29 mai : Appel à bénévolat.

Mercredi 1er juillet : Réunion avec les bénévoles.

Jeudi 3 septembre : Réunion générale (distribution des plannings) Rencontre des référents.

Samedi 12 et Dimanche 13 septembre : Festival Festin de rue.

Jeudi 24 septembre : Soirée de remerciements Bénévoles et équipes.